

La lettre d'AFRISTAT
Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

NUMERO 9 Mai 1999

SOMMAIRE

⇒ EDITORIAL	1
⇒ L'HARMONISATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX	2
⇒ NOUVELLES D'AFRISTAT	4
⇒ ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE	5
⇒ ACTIVITES INTERNATIONALES	6
⇒ ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE DES PAYS MEMBRES D'AFRISTAT	7
⇒ AGENDA AFRISTAT	8
⇒ LES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE DES PAYS MEMBRES D'AFRISTAT	i à iv

Numéro 9

mai 1999

EDITORIAL

Avec ce numéro 9, la lettre d'AFRISTAT introduit quelques changements dans sa présentation et son contenu. En effet, tous les numéros précédents commençaient par une rubrique «Nouvelles de la mise en place d'AFRISTAT ». Il s'agissait, à travers cette rubrique, de suivre l'état d'avancement de la mise en place de l'Observatoire au triple plan physique, institutionnel et financier. Maintenant que cette phase de la vie d'AFRISTAT est achevée, il convient de donner une plus grande place à la vie et aux activités des Instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres.

Une nouvelle rubrique intitulée : « Echos des Instituts nationaux de statistique » a été créée. Ce faisant, le lecteur pourra suivre régulièrement les progrès enregistrés et les problèmes auxquels font face les systèmes statistiques nationaux.

Par ailleurs, ce numéro 9 inaugure une série de présentations des INS des Etats membres à raison de quatre INS par numéro.

Toujours au titre des changements, la lettre d'AFRISTAT publiera dans chaque édition un article sur un sujet d'importance majeure pour le développement de l'information statistique au service des utilisateurs. Le thème traité dans ce numéro est la comptabilité nationale.

Enfin, un accent plus important sera mis sur l'actualité statistique internationale.

D'autres changements interviendront le moment venu pour répondre encore mieux aux attentes des lecteurs.

Avec la mise en service prochaine d'un site Internet, la Lettre d'AFRISTAT prendra sa place dans un nouveau dispositif destiné à améliorer l'information des partenaires d'AFRISTAT, des décideurs et du public en général.

Lamine DIOP

DIRECTEUR GENERAL

L'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux dans les pays membres d'AFRISTAT

La statistique, en particulier la comptabilité nationale, après de nombreuses années de relative indifférence dans les pays en voie de développement, commence à faire l'objet d'une attention nouvelle.

En effet, la mondialisation de l'économie a imposé aux Etats la nécessité de s'engager dans la voie de l'intégration régionale. La disponibilité de données statistiques fiables se révèle alors comme une nécessité incontournable pour la conduite des politiques nationales et régionales.

Au niveau mondial, des avancées décisives sur les plans conceptuel et méthodologique ont été réalisées dans le domaine de la comptabilité nationale. Celle-ci constitue ainsi un outil précieux pour la conduite des politiques économiques, d'où le regain d'intérêt dont elle fait l'objet aujourd'hui.

La lettre d'AFRISTAT présente ci-après un bref aperçu de la situation actuelle de la comptabilité nationale dans les Etats membres de cette institution ainsi que quelques étapes essentielles à franchir pour relever le défi d'une comptabilité nationale performante dans ces Etats.

L'existant dans les Etats membres d'AFRISTAT en matière de comptabilité nationale

Il a été observé dans la plupart des services de comptabilité nationale des Etats membres d'AFRISTAT que les effectifs des cadres y travaillant sont insuffisants. Ces cadres sont souvent assez jeunes et manquent d'expérience. Cette situation est liée à une rotation rapide des effectifs, rotation due aux départs des cadres pour des

postes mieux rémunérés ailleurs. La jeunesse du personnel actuel, synonyme de dynamisme, constitue un atout déterminant pour l'avenir, à condition que ce personnel reste en place assez longtemps pour acquérir suffisamment d'expérience.

En plus de cette insuffisance de personnel qualifié, les instituts nationaux de statistique ne disposent généralement que de moyens limités. Il s'en suit des difficultés importantes sur le plan logistique pour conduire les travaux dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, il est souvent difficile de trouver les financements nécessaires à la réalisation de certaines enquêtes qui permettraient pourtant d'améliorer sensiblement la qualité des comptes, même lorsque ces enquêtes ne requièrent que des moyens modestes.

Par contre, d'une manière générale, les moyens informatiques sont satisfaisants, et les logiciels utilisés récents. De même, le personnel a, en général, une bonne maîtrise de ces moyens.

A cette faiblesse de moyens, s'ajoute l'utilisation de méthodes obsolètes d'élaboration des comptes.

Dans beaucoup de cas, le système de référence reste le SCN 68, avec souvent des emprunts plus ou moins importants au Système Elargi de Comptabilité Nationale français. Cependant, dans cinq pays (Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Mali et Tchad), les instituts nationaux de statistique ont entrepris, à des degrés divers, le passage au SCN 93.

Sur le plan des résultats, il existe dans tous les pays

membres d'AFRISTAT une série de comptes définitifs et une série de comptes provisoires entre lesquels s'intercale parfois une série intermédiaire. Ces comptes sont plus ou moins articulés entre eux, avec parfois une dichotomie complète entre les deux séries. Les comptes provisoires sont toujours à jour et sortent parfois très tôt dès la fin de l'exercice budgétaire. Ceci vise à satisfaire les besoins des partenaires au développement, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale notamment. Par contre, les comptes définitifs sont élaborés avec beaucoup de retard et il est même arrivé que la série de comptes "lourds" soit abandonnée.

En ce qui concerne les méthodes d'élaboration des comptes, elles sont très variables d'un pays à l'autre. Au minimum, les services calculent le PIB par la production, en valeur courante et aux prix de l'année précédente, avec un équilibre ressources – emplois (ERE) global, également en valeur courante et aux prix de l'année précédente. Au mieux, on dispose d'un ensemble très étendu : équilibres ressources-emplois détaillés par produit, comptes de branches détaillés, Tableau Entrées – Sorties (TES) en valeur courante, aux prix de l'année précédente et aux prix d'une année de base, comptes des secteurs institutionnels jusqu'au compte de capital, Tableau Economique d'Ensemble (TEE).

Même lorsque le cadre général est identique, les méthodes pratiques d'élaboration des comptes sont assez diverses. Sans entrer dans le détail, on peut signaler notamment :

- les méthodes de détermination de la consommation finale de produits agricoles ;

- l'inclusion ou non des taxes sur la production dans la valeur de la production ;
- la prise en compte ou non de la valeur de la consommation de capital fixe dans la valeur de la production des administrations publiques ;
- les méthodes d'évaluation de l'activité du secteur informel : enquêtes directes, enquêtes de type 1,2,3 ou estimations à partir de la population active occupée.

Les objectifs des Etats membres d'AFRISTAT et les actions entreprises

Face au contexte brièvement décrit ci-dessus, la plupart des instituts nationaux de statistique des Etats membres d'AFRISTAT ont entrepris une rénovation en profondeur des méthodes d'élaboration de leurs comptes avec l'appui d'AFRISTAT. Cette rénovation passe par :

- l'adoption du nouveau Système de Comptabilité Nationale (SCN 93) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes harmonisées d'élaboration des comptes, dans un cadre conceptuel commun ;
- l'utilisation d'un outil commun d'élaboration des comptes ;
- le renforcement et la stabilisation des équipes de comptabilité nationale.

Le principe de l'adoption du SCN 93 étant acquis, il reste à poursuivre les actions de formation déjà entreprises par AFRISTAT afin que chaque comptable national ait une connaissance suffisante des définitions, concepts, cadres d'analyse et principes d'élaboration proposés par le système. Il ne s'agit pas d'étudier l'ensemble des points abordés dans le manuel du SCN 93, dont le champ est extrêmement vaste, mais d'en maîtriser les aspects utiles dans

le cadre de l'élaboration des comptes dans les pays africains membres d'AFRISTAT.

La mise au point des méthodes harmonisées d'élaboration des comptes est réalisée par un groupe de travail où chaque Etat membre est représenté par un comptable national. Les experts de ce groupe se sont mis d'accord sur les nouvelles méthodes à mettre en œuvre, en tenant compte des pratiques anciennes et en s'assurant de la conformité des méthodes proposées avec le SCN 93. A ce groupe de travail, participent également les représentants de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Le groupe de travail s'est réuni une demi-douzaine de fois, aussi bien sur un plan sous-régional en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale qu'en séances plénières à Bamako. Il travaille actuellement à la réalisation d'un manuel sur les méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux applicables aux pays membres d'AFRISTAT. Ce manuel comporte également une présentation succincte du SCN 93.

Le cadre conceptuel (champ des comptes des Etats membres par rapport au champ proposé par le SCN, nomenclatures d'activités et de produits, autres nomenclatures économiques, etc.) fait également l'objet de discussions, dans une perspective d'harmonisation.

Les travaux du groupe, réalisés dans le cadre du Programme d'appui FED à AFRISTAT, sont animés par les experts d'AFRISTAT appuyés par M. Michel Sérurier, consultant en comptabilité nationale. Ont également participé aux travaux

les représentants des institutions suivantes : CEA, CEDEAO, EUROSTAT et PLANISTAT.

L'étape suivante, après l'adoption du manuel, consiste en l'application effective du SCN 93 par la mise en œuvre concrète des méthodes harmonisées. Il est prévu à cet effet de recourir au logiciel ERETES. Ce logiciel, dont le noyau central est un système de gestion de base de données relationnelles, permet la saisie, la mise en cohérence et le traitement des données statistiques nécessaires à l'élaboration des comptes.

L'utilisation d'un même outil pour l'élaboration des comptes est un facteur certain d'harmonisation. A ce titre, le Programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT), financé par l'Union européenne, permettra aux Etats membres de cette Union de maîtriser cet outil dans un avenir proche. D'autres projets à l'étude devraient permettre son implantation dans les autres Etats membres d'AFRISTAT. Mais d'ores et déjà, trois pays (Cameroun, Centrafrique et Côte d'Ivoire) réalisent déjà leurs comptes sur la base du module ERETES.

La rénovation des comptes est une opération lourde, qui nécessite au moins deux années de travail intensif par pays membre. AFRISTAT appuie ce mouvement, aussi bien par la recherche des financements nécessaires que par son assistance technique. Comme on le voit, la tâche est immense. Les comptables nationaux ont conscience des défis techniques qu'ils doivent relever. Il reste à obtenir des autorités nationales et des partenaires au développement le soutien indispensable au succès de l'entreprise.

Nouvelles d'AFRISTAT

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 6^e réunion le 22 avril 1999

La 6^e réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est tenue le 22 avril 1999 à Dakar en marge de la réunion semestrielle des ministres de l'économie et des finances des pays membres de la zone Franc. Parmi les points inscrits au projet d'ordre du jour, figure la nomination du Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2000-2003.

Réunion du Comité de pilotage du Programme d'appui FED à AFRISTAT

La première réunion du Comité de pilotage du Programme d'appui FED à AFRISTAT s'est tenue le 18 janvier 1999 dans les locaux d'EUROSTAT à Luxembourg. Les travaux du comité étaient présidés par M. Gilles Rambaud-Chanoz, Chef de la Division C3 « *Coopération technique avec les pays tiers* » à EUROSTAT. La délégation d'AFRISTAT était conduite par M. Lamine Diop, Directeur Général.

Après avoir évalué le chemin déjà parcouru par la Direction Générale d'AFRISTAT dans le cadre de ce programme, le Comité de pilotage a validé le calendrier d'exécution des actions encore à mener pour l'année 1999, année de clôture de ce programme.

M. Casimir Oyé Mba, nouveau Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Depuis le 25 janvier 1999, date de constitution du gouvernement de la République gabonaise, après l'élection présidentielle de décembre 1998 dans ce pays, M. Casimir Oyé Mba, Ministre d'Etat, ministre de la planification, de la programmation du développement et de l'aménagement du territoire, est devenu, ès qualités, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

Remise du prix au lauréat du concours du logo d'AFRISTAT

Le Président du Comité de direction d'AFRISTAT, Madame Sidibé Fatoumata Dicko, a présidé le 15 février 1999 dans les jardins de la Direction Générale d'AFRISTAT, la cérémonie de remise de prix du concours lancé par AFRISTAT pour son logo. L'heureux lauréat est M. Jean Isidore Amegankpoe, de nationalité béninoise.

La Commission de l'UEMOA, EUROSTAT et AFRISTAT font le point

En marge du groupe de travail sur l'harmonisation des PIB prévisionnels dans les pays membres de l'UEMOA organisé à Bamako en mi-février 1999, une réunion tripartite a regroupé, le 18 février, M. Lompo Birimpo, de la Commission de l'UEMOA, M. Ali Gamatié, Chef du Bureau de coordination statistique de l'Union européenne, représentant EUROSTAT, et la Direction Générale d'AFRISTAT.

Les trois parties ont passé en revue les activités réalisées (ou en prévision) par AFRISTAT pour le compte de la Commission de l'UEMOA sur financement FED.

Elles ont ainsi fait le point de l'état d'avancement des activités confiées à AFRISTAT dans le cadre du devis-programme 1998 du Programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale des pays membres de l'UEMOA (PARSTAT) à savoir l'élaboration d'un socle méthodologique commun pour les comptes nationaux des Etats membres de l'Union, l'élaboration des « PIB plus comparables » ainsi que celle d'un manuel de concepts et définitions en milieu informel urbain.

Un échange de points de vue a également eu lieu sur la finalisation du Programme statistique minimum

commun ainsi que sur son financement pour les Etats de l'UEMOA.

La Direction Générale d'AFRISTAT a eu l'honneur d'accueillir ...

♥ MM. Gilbert Ntang, Directeur des études, et Antoine Nkondia, Directeur des relations financières extérieures à la BEAC, le 5 janvier 1999. De passage à Bamako, ils ont rendu une visite de courtoisie à la Direction Générale d'AFRISTAT.

♥ M. Vincent Hecquet de la Banque de France, le 12 janvier 1999. M. Hecquet a informé la Direction Générale d'AFRISTAT des nouvelles orientations du rapport habituellement présenté aux réunions des ministres de l'économie et des finances de la zone Franc et de la possibilité ouverte à AFRISTAT d'y apporter une contribution.

♥ M. John Calvin Williams, Jr, Représentant Résident du FMI au Mali, le 3 février 1999. La visite de M. Williams, Jr, entrain dans le cadre de la coopération avec les institutions internationales installées à Bamako d'une part, et d'autre part des relations de travail que la Direction Générale d'AFRISTAT entend entretenir avec le FMI.

♥ M. Patrice Tranchant, du Ministère français des affaires étrangères (Coopération et Francophonie), le 4 février 1999. M. Tranchant s'est entretenu avec la Direction Générale des relations de coopération entre AFRISTAT et les institutions françaises s'intéressant au développement de la statistique en Afrique.

♥ Mme Sidibé Fatoumata Dicko, le 15 février 1999. Le Président du Comité de direction d'AFRISTAT a eu une séance de travail avec la Direction Générale.

♥ M. Vincent Caupin, de l'Agence française de développement (AFD), le 18 février 1999. Il est venu s'informer des travaux menés

par AFRISTAT dans le domaine de la comptabilité nationale.

♥ M. Alain Marcelin, de la Direction Générale de l'ASECNA (Dakar), les 9 et 10 mars 1999. Il est venu s'informer de l'état d'avancement de l'étude sur les parités du pouvoir d'achat entre les Etats

membres de cet organisme, étude réalisée conjointement par EuroCost et AFRISTAT pour le compte de l'ASECNA.

♥ M. Francisco Fernandes Tavares, Président de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, les 22 et 23 mars 1999. La visite de M.

Tavares s'inscrit dans le cadre de la démarche du Cap-Vert pour son adhésion à AFRISTAT. Il était accompagné de son conseiller, M. André Leget.

Activités de la Direction Générale

Etude sur les parités du pouvoir d'achat du personnel de l'ASECNA

La Direction Générale d'AFRISTAT a été sollicitée par l'ASECNA pour réaliser en association avec EuroCost une étude sur les parités de pouvoir d'achat entre les quinze Etats membres de l'ASECNA. Chacun des quinze Instituts nationaux de statistique a désigné un consultant pour exécuter l'étude au niveau national à partir de la méthodologie mise au point par AFRISTAT et EuroCost. La méthodologie et les modalités institutionnelles de l'étude ont été élaborées lors d'une mission des experts en statistiques des prix et en enquêtes auprès des ménages à Luxembourg, du 4 au 7 janvier 1999. L'ensemble de l'étude a pu être mené dans les délais (moins de deux mois) grâce à la diligence des consultants nationaux. Le rapport de l'étude a ainsi été remis à l'ASECNA le 15 mars 1999, comme initialement prévu.

Activités informatiques

Le département informatique prépare la mise en réseau de la Direction Générale qui doit être opérationnel à partir de juillet 1999.

Par ailleurs, M. Komi Amegashie, statisticien informaticien, a été en formation à PROGRESS à Paris (15-19 mars et 29 mars-4 avril) et sur ERETES à Luxembourg (22-26 mars). Cette formation entre dans le cadre de la prise en charge de la maintenance informatique de premier niveau de l'application ERETES par AFRISTAT.

Mise en place du site Web AFRISTAT

La Direction Générale d'AFRISTAT prépare activement la mise en place de son site Web. Elle a déjà élaboré son contenu et son format de présentation et procédé au choix des équipements et du logiciel. Le site devra être fonctionnel dès le troisième trimestre 1999. Pour la composante « Données statistiques » du site, les Instituts nationaux de statistique ont été sollicités pour fournir avant le 15 mai 1999 un certain nombre d'indicateurs statistiques pour les années 1990 à 1998.

Séminaires et ateliers

L'Institut de l'Economie et des Finances du Gabon a demandé à AFRISTAT d'animer un séminaire de formation au logiciel ARIEL+Plus dédié au traitement d'enquêtes. Ce séminaire s'est déroulé à Libreville du 12 au 23 avril 1999 et a regroupé une vingtaine de représentants des Instituts nationaux de statistique et des ministères l'économie et des finances des Etats membres de la CEMAC, de l'Angola, de Sao Tomé et Principe et de Djibouti. Le séminaire a été encadré par l'expert en enquêtes auprès des ménages et un statisticien informaticien d'AFRISTAT, et financé par la Coopération française.

Dans le cadre du Projet d'appui FED à AFRISTAT, il a été organisé à Bamako, du 8 au 12 février 1999, un groupe de travail des comptables nationaux des Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT. Cet atelier avait

abordé le traitement des comptes d'entreprise (SYSCOA).

Du 15 au 17 février 1999 et dans le cadre du PARSTAT, un atelier a été organisé à Bamako, à la demande de la Commission de l'UEMOA, sur les "PIB plus comparables" auquel ont pris part les comptables nationaux et les prévisionnistes des Etats membres de l'Union.

A la suite de ces rencontres, les "PIB plus comparables" ont été présentés aux Directeurs des instituts nationaux de statistique et à ceux des services de la prévision de ces Etats réunis à Ouagadougou au siège de la Commission de l'UEMOA, du 17 au 19 mars 1999.

Au même endroit, s'est tenu du 22 au 26 mars 1999, un séminaire de synthèse sur le socle méthodologique d'élaboration des comptes nationaux. Au cours de cette rencontre à laquelle prenaient part les représentants des Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT, de la Commission de l'UEMOA, de la BCEAO et ceux d'EUROSTAT, les experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT ont présenté le manuel provisoire de méthodes pour les Etats membres. Ce séminaire a été financé par l'Union européenne dans le cadre du PARSTAT.

Enfin, la Direction Générale d'AFRISTAT a organisé à Abidjan, du 7 au 16 avril 1999, un séminaire de formation sur le module ERETES. Les comptables nationaux des Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT ont pris part à cet atelier.

Missions d'appui technique

A la demande de l'Office National de la Statistique de la Mauritanie, l'expert en enquêtes auprès des ménages a effectué une mission à Nouakchott du 12 au 21 janvier 1999 pour préparer un projet régional de mise en œuvre d'un nouvel indice des prix dans trois pays (Cap-Vert, Guinée et Mauritanie).

Par ailleurs, les experts en comptabilité nationale se sont rendu auprès de l'Institut National

de la Statistique de la Côte d'Ivoire, du 1^{er} au 5 mars 1999 et à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) du Mali, du 8 au 12 mars 1999. La première mission, effectuée par M. Hubert Gbossa, avait pour objectif de faire la synthèse des comptes de 1996 élaborés avec le module ERETES ; la deuxième, menée par MM. Hubert Gbossa et Eric Métreau, était une mission préparatoire à l'implantation du module ERETES à la DNSI.

Autres missions

M. Hubert Gbossa, accompagné de M. Jean-Marc Philip, consultant en prévision macro-économique, s'est rendu successivement au Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire, du 5 au 17 janvier 1999 dans le cadre des travaux d'élaboration des "PIB plus comparables" (PARSTAT). La mission a eu à travailler avec les responsables des instituts nationaux de statistique et des directions de la prévision de ces Etats.

Activités Internationales

Au cours de ces derniers mois, AFRISTAT a pris part activement à diverses rencontres internationales dans les domaines de la statistique et de l'économie.

Séminaire sur la convergence statistique dans une union économique et monétaire

Une délégation conduite par M. Lamine Diop a représenté AFRISTAT, du 4 au 8 janvier 1999 à Ouagadougou, au séminaire sur la convergence statistique dans une union économique et monétaire. Cette rencontre, organisée conjointement par la Commission de l'UEMOA et EUROSTAT, a vu la participation d'experts européens et des pays membres de l'UEMOA ainsi que de la CEMAC.

Les travaux de ce séminaire étaient organisés autour de quatre sous-thèmes : la surveillance multilatérale et la coordination statistique, les travaux méthodologiques dans le cadre de l'harmonisation des statistiques, les travaux méthodologiques dans le cadre des statistiques du ressort des banques centrales, et la diffusion et la communication de l'information statistique. En outre, une table-ronde a été organisée sur les problèmes de mise en œuvre et de coordination des programmes régionaux d'harmonisation des statistiques. AFRISTAT a présenté deux

communications au cours de ce séminaire.

Atelier FMI/ONU sur les meilleures pratiques en statistique

M. Lamine Diop a pris part aux travaux de l'atelier sur les meilleures pratiques en statistique, organisé à Singapour, du 11 au 14 janvier 1999, conjointement par le Département de statistique du Fonds monétaire international et la Division de la statistique des Nations unies.

Les participants ont fait des propositions sur le contenu d'un document à rédiger et sur la configuration d'un site Web à créer dans le but d'améliorer et de promouvoir la diffusion des Principes fondamentaux de la statistique officielle.

Les participants ont recommandé que l'élaboration de ce document, qui devrait comprendre des études de cas, implique aussi bien les Instituts nationaux de statistique que les Commissions régionales des Nations unies, et les banques centrales et ministères des finances à travers le FMI.

Ils ont également souhaité que le site Web à créer par la Division de la statistique des Nations unies comprenne un moteur de recherche approprié pour faciliter la consultation de ce document.

Les participants à cet atelier ont émis des recommandations (voir encadré) pour la promotion de ces principes adoptés en 1993 par la Commission de la statistique des Nations unies.

Echos de la 30^e session de la Commission de statistique des Nations unies

La 30^e session de la Commission de statistique des Nations unies s'est tenue à New York du 1^{er} au 5 mars 1999. AFRISTAT y était représenté par son Directeur Général, M. Lamine Diop.

Forum sur la compétitivité future des économies africaines

M. Prosper Backiny Yetna a représenté AFRISTAT au Forum organisé par le PNUD à Dakar, du 3 au 5 mars 1999, sur la compétitivité future des économies africaines.

Ce forum avait pour but d'examiner la manière dont l'Afrique peut faire face aux défis qui ont un impact positif ou négatif sur la compétitivité de ses économies à savoir : le développement rapide des technologies de l'information, le développement technologique de substituts synthétiques à ses produits d'exportation, la mondialisation, etc.

Le forum a adopté une « Déclaration de Dakar sur la

compétitivité des économies africaines» et mis sur pied un comité de suivi.

Atelier FAO/AFRISTAT

Un atelier regroupant 22 pays africains anglophones et francophones s'est tenu à Bamako, du 12 au 16 avril 1999. Organisé conjointement par la FAO et AFRISTAT, il portait sur le thème :

Construction et utilisation des comptes disponibilités/utilisations et bilans alimentaires. La lettre d'AFRISTAT y reviendra plus en détail dans une de ses prochaines éditions.

Echos des instituts nationaux de statistique

Bénin

◆ L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) réalise depuis janvier 1999 les relevés des prix à la consommation en milieu urbain (capitale et chefs-lieux de département) selon la méthodologie des prix appliquée aux capitales des pays membres de l'UEMOA (Indice Harmonisé

des Prix à la Consommation – IHPC). Au cours de l'année 1999, considérée comme l'année de base, il s'agira uniquement de la collecte des prix.

Pour permettre le calcul des indices des prix à la consommation à compter de l'année prochaine, une enquête sur les dépenses des ménages en milieu urbain est en

cours d'exécution depuis le 08 mars et prendra fin le 2 mai 1999. L'échantillon comprend 1926 unités d'observation (ménages) tirées dans 107 zones de dénombrement (ZD), chacune comprenant en moyenne 800 à 1500 habitants. Les résultats de l'enquête seront disponibles en juillet 1999.

Burkina

◆ Les projets de texte en vue du changement de statut de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) sont en cours de finalisation.

◆ Le Conseil National de Coordination Statistique se réunira au cours du premier semestre 1999.

◆ Le fichier du troisième recensement général de la

population réalisé en décembre 1996 vient d'être apuré. Les données globales définitives ont été publiées. L'analyse de ces données va démarrer bientôt.

◆ L'INSD a démarré, en janvier 1999, la saisie des données de la deuxième enquête démographique et de santé. Cette enquête a été réalisée sur le terrain pendant trois mois à compter du 18 novembre 1998.

◆ Depuis le 18 mars 1999, sont nommés au sein de l'INSD : M. François ILBOUDO, Directeur de la Démographie, et M. Michel KONE, Directeur des Statistiques Générales.

Cameroun

◆ Le Conseil National de la Statistique tient sa deuxième session début mai 1999 à Yaoundé. L'ordre du jour portera notamment sur l'adoption d'un programme à moyen terme de développement de la statistique et sur l'adoption du projet de nomenclature d'activités initié par AFRISTAT.

◆ Les comptes nationaux version SCN93 des exercices 89/90 à 97/98, élaborés à l'aide du module ERETES sont en cours de publication.

◆ Le 8 avril 1999, s'est tenu à Yaoundé un séminaire national de présentation des résultats de la deuxième Enquête démographique et de santé. Cette enquête a été réalisée par le Bureau Central des

Recensements et des Etudes de Population au courant du premier trimestre 1999 avec la collaboration technique de *Demographic and Health Surveys (Macro International, inc., Washington)*. Le projet a bénéficié des financements de l'USAID, du FNUAP et de l'UNICEF.

Gabon

◆ Après des missions d'évaluation de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) menées par la Banque mondiale, le FMI et

le PNUD, un groupe de travail vient d'être mis en place pour proposer une nouvelle organisation de cette structure.

◆ Dans le cadre du programme quinquennal de population (1997-2001) entre le FNUAP et le gouvernement gabonais, la DSEE prépare le lancement de sa

première enquête démographique et de santé. Une mission d'un expert de *Macro International, inc.*, s'est rendue à Libreville au cours de la deuxième quinzaine d'avril 1999 pour évaluer la situation actuelle.

◆ En vue d'améliorer la collecte des informations auprès des

opérateurs économiques installés au Gabon, la DGSEE a organisé respectivement, les 26 février et 8 mars 1999 à Libreville, deux rencontres avec les deux confédérations du patronat gabonais. Toutes les parties ont profité de cette occasion pour renforcer leurs relations mutuelles de collaboration.

Mali

◆ La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a démarré les travaux d'exploitation du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Mali réalisé en avril 1998. Ces travaux

qui emploient près de 130 personnes dont 30 démographes, statisticiens et informaticiens, s'étaleront sur 14 mois.

Cette activité bénéficie déjà de l'appui financier de la Coopération canadienne pour un montant de 95

◆ Le groupe de travail sur les nomenclatures, constitué suite à la recommandation d'AFRISTAT, a tenu sa première réunion en février 1999 pour examiner le projet de nomenclature d'activités économiques.

millions de F.CFA. Des financements du Fonds Européen de Développement (FED) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) sont également attendus.

Niger

◆ Le Niger prépare son troisième recensement général de la population et de l'habitat prévu en 1999. Ce projet est exécuté par le Bureau Central du Recensement placé sous la responsabilité de M. Ibrahim Soumaila, précédemment

Directeur adjoint des la Statistique et des Comptes Nationaux.

Les travaux cartographiques, avec l'utilisation des GPS (*Global Positioning System*), ont démarré sur le terrain. Le Bureau Central du

Recensement bénéficie de l'appui technique de l'équipe du CST/FNUAP (*Country Support Team* du Fonds des nations unies pour la Population).

Ateliers et séminaires

Abidjan, du 3 au 5 mai 1999

Séminaire d'évaluation du projet d'harmonisation des indices de prix à la consommation (Commission UEMOA et EUROSTAT).

Bamako, du 10 au 14 mai 1999

Groupe de travail conjoint des Etats membres d'AFRISTAT sur les nomenclatures (AFRISTAT).

Bamako, du 17 au 21 mai 1999

Séminaire-atelier des Directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT sur le thème : *Stratégies de diffusion et de communication* (AFRISTAT).

Addis-Abeba, du 24 au 28 mai 1999

Atelier de formation au logiciel IDAMS (CEA)

Bamako, du 31 mai au 4 juin 1999

Séminaire de formation sur ERETES pour les coopérants français (AFRISTAT).

Douala, du 14 au 25 juin 1999

Groupe de travail sur les méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux pour les Etats de la CEMAC et les Comores (AFRISTAT).

Addis-Abeba, du 24 au 25 juin 1999

9^e réunion du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CEA).

Addis-Abeba, du 28 juin au 7 juillet 1999

1^e réunion du Comité pour le développement de l'information (CEA).

Helsinki, du 10 au 18 août 1999

52^e Session de l'Institut International de la Statistique (IIS)

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP
Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE BENIN

L'INSAE EN BREF

Dénomination :	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	
Statut et tutelle :	Etablissement public à caractère scientifique et technique du Ministère du Plan	
Adresse postale :	BP 323 Cotonou, Bénin	
Téléphone :	(229) 31 41 01/ 31 41 03	
Télécopie :	(229) 31 34 31	
Adresse électronique :	Insaec_i@planben.intnet.bj	
Horaires de travail :	Matin : 08h - 12h30	Après-midi : 15h - 18h30, du lundi au vendredi
Antennes régionales :	6 Directions Départementales du Plan, de la Statistique et de la Promotion de l'Emploi	
Effectif :	92 agents, dont 12 ISE, 4 ingénieurs démographes, 13 ITS	

Noms des principaux responsables

Maurice D. BANKOLE	Directeur Général
Henri C. CASSEHOUIIN	Directeur Général Adjoint
Agnès ALAYE-FLENON	Directrice Administrative et Financière
Kokou ZOUNON	Conseiller Technique Direction Générale
Crédo Pierre EKUE	Directeur des Statistiques et Etudes Economiques
Djibril MARTIN	Directeur des Statistiques Sociales
Nicaise Léotare KODJOGBE	Directeur des Etudes Démographiques
Cosme VODOUNOU	Directeur du Traitement de l'Information et des Publications
Justin A. ADJIKOUIN	Directeur de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Initialement *Bureau Territorial de la Statistique* relevant du *Service Fédéral de Dakar* en 1954, il devint *Service* en 1956 puis *Direction de la Statistique, de la Mécanographie et des Etudes Economiques et Démographiques* en 1961. En 1962, il fut transformé en une *Division* au sein de la *Direction des Etudes et du Plan* pour devenir deux ans plus tard un *Service*. En 1966, la *Direction de la Statistique* est créée ; elle devient *Direction Générale* en 1973 avec la création du Conseil National de la Statistique (CNS). En 1997, il a été créé l'*Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique*, doté d'un *statut d'office*. Il assure le secrétariat du CNS.

L'INSAE en tant qu'organe national de la statistique a entre autres attributions de rassembler, de dépouiller, d'analyser et de présenter au Gouvernement dans les délais convenus, des statistiques fiables et scientifiquement élaborées dont notamment les indicateurs et agrégats macro-économiques d'évolution de l'économie et de toutes autres activités.

Il veille aussi à assurer le traitement des informations statistiques et comptables des organismes publics, parapublics et autres qui lui en font la demande.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

L'INSAE est un établissement public à caractère scientifique et technique sous la tutelle du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi.

Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Il est constitué de cinq Directions techniques et d'une Direction administrative et financière travaillant sous l'autorité d'un Directeur général, assisté d'un Directeur général adjoint et appuyé par un conseiller technique (voir encadré). Un Conseil d'administration en est l'autorité suprême ; il arrête notamment le programme d'activités et le budget de l'INSAE.

C. MOYENS

L'effectif du personnel de l'INSAE est composé de : 12 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 13 ingénieurs des travaux statistiques (ITS), 4 ingénieurs démographes, 1 ingénieur docteur macro-économiste, 1 sociologue, 1 ingénieur informaticien, 6 économistes, 3 analystes programmeurs, 1 documentaliste et du personnel d'appui.

Il dispose d'un parc informatique de près d'une soixantaine de micro-ordinateurs.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, PUBLICATIONS PERMANENTES ETUDES

Les principaux travaux menés par l'INSAE portent sur les recensements généraux de la population et de l'habitation, les données sur le commerce extérieur, les statistiques des prix, les séries de données sur les comptes nationaux.

L'INSAE réalise chaque année une enquête légère auprès des ménages (ELAM) qui permet une caractérisation des ménages selon des variables relatives à la démographie, à l'emploi, aux revenus, aux dépenses de consommation, à la santé et à l'éducation etc. Elle mène aussi une enquête

mensuelle auprès des entreprises (EMAE) pour connaître l'évolution du niveau d'activités des entreprises.

Ces travaux et études font l'objet de publications annuelles (annuaires, statistiques du commerce extérieur, comptes nationaux, ELAM, etc.), infra annuelles (bulletins statistiques, EMAE, Indice des prix harmonisé UEMOA, etc.) ou de publications ad hoc (rapports des recensements de la population, etc.).

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
BURKINA FASO**

L'INSD EN BREF

Dénomination : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)
Statut et tutelle : Administration centrale du Ministère de l'Economie et des Finances
Adresse postale : 555, Boulevard de la Révolution, 01 B.P. 374 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Téléphone : (226) 32 45 01
Télécopie : (226) 31 07 60
Adresse électronique : néant
Horaires de travail : De 7 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30, du lundi au vendredi
Antennes régionales : Relais assuré par 10 Directions Régionales de l'Economie et de la Planification
Effectif : 79 personnes dont 4 ISE, 5 démographes, 14 ITS et 3 autres cadres A

Noms des principaux responsables

Hamado SAWADOGO	Directeur Général
Michel KONE	Directeur des Statistiques Générales
Maxime BONKOUNGOU	Directeur des Etudes Economiques
François ILBOUDO	Directeur de la Démographie

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) est l'organe officiel d'information statistique. A ce titre il est chargé de promouvoir la recherche, le développement, la coordination et l'efficacité des études à caractère statistique et économique suivant des principes uniformes, conformément aux directives nationales et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso. A ce titre, il conduit et réalise des études et travaux statistiques tant sur le plan économique (élaboration des comptes de la Nation, des budgets économiques, etc.) que sur celui de la population.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction Générale de l'INSD est une administration centrale comprenant trois directions techniques (voir encadré).

En outre, quatre services s'occupant respectivement des questions administratives et financières, de la coordination statistique et de la coopération, de l'informatique et de la documentation, et de la cartographie et des bases de sondage, sont directement rattachés au Directeur Général.

C. MOYENS

L'INSD emploie un effectif de 79 personnes dont 4 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 5 démographes, 14 ingénieurs de travaux statistiques (ITS) et 3 autres cadres A.

Ce personnel s'appuie sur des moyens matériels se composant notamment de : 15 véhicules automobiles, 100 mobylettes, 39 micro-ordinateurs, 3 machines d'imprimerie, 1 risographe et 3 photocopieuses.

L'INSD est relié au monde extérieur par une seule ligne téléphonique à accès international.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

L'INSD mène de nombreux travaux et études statistiques.

Ces travaux font l'objet de publications régulières tant annuelles (Annuaire statistique du Burkina Faso, Comptes de la Nation, Recensement industriel et commercial, Données démographiques, etc.) qu'infra annuelles (Bulletin informations statistiques et économiques, Indice des prix à la consommation, Indice de la production industrielle, Données du commerce extérieur, Tableau de bord de l'économie, Note de conjoncture, etc.).

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE CAMEROUN

LA DSCN EN BREF

Dénomination :	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)
Statut et tutelle :	Administration centrale du Ministère de l'Economie et des Finances
Adresse postale :	B.P 660 Yaoundé, Cameroun
Téléphone :	(237) 22 04 45
Télécopie :	(237) 23 24 37
Adresse électronique :	Néant
Horaires de travail :	7 h 30 à 15 h 30 avec une pause de 30 mn entre 12 et 13 heures, du lundi au vendredi
Antennes régionales :	10 services provinciaux de la statistique et de la comptabilité nationale
Effectif :	112 dont 12 ISE, 12 démographes, 34 ITS

Noms des principaux responsables

Joseph TEDOU	Directeur
Guy SHE ETOUNDI	Sous-directeur de la comptabilité nationale
Justin FOTSING	Sous-directeur des statistiques d'entreprise
Emmanuel BINELE	Sous-directeur de l'informatique et des bases des données
XXX	Sous-directeur des statistiques démographiques et sociales
Apollinaire KINGNE	Sous-directeur de la normalisation statistique
Michel KUETCHE	Chargé d'études (Secrétariat permanent du plan comptable des entreprises)
XXX	Chef de la Division des enquêtes et des études après des ménages

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Créé au début des années 60, le service de la mécanographie (placé au Secrétariat général de la Présidence de la République) fut le précurseur du service national de la statistique. Il s'est développé au fil des années et a connu de profondes mutations. A ce jour, le service national de la statistique a pour dénomination : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN).

Dans le cadre de l'organisation du Ministère de l'Economie et des Finances intervenue en septembre 1998, la DSCN a pour mission d'assurer la coordination de l'activité statistique dans l'administration publique. A ce titre, ses principales attributions peuvent se décliner en cinq volets, à savoir :

- production des principales données statistiques nationales ;
- élaboration de projets de plan national de développement de la statistique ;
- organisation de l'intégration des circuits de l'information statistique ;
- élaboration des projets de textes réglementaires en matière statistique ;
- réalisation des principaux recensements et enquêtes statistiques et tenue des fichiers nationaux d'unités statistiques.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La DSCN est une administration centrale du Ministère de l'Economie et des Finances.

Elle est organisée en cinq sous-directions, une division des enquêtes et des études auprès des ménages et un

secrétariat permanent au plan comptable (voir encadré). Les sous-directions sont structurées en services et les services en bureaux. Un service des affaires générales et un service d'ordre, rattachés au Directeur, complètent cette organisation.

C. MOYENS

La DSCN emploie, au 31 décembre 1998, un effectif de 112 personnes dont 12 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 12 démographes et 34 ingénieurs des travaux statistiques (ITS).

Les moyens matériels disponibles et en état de fonctionnement comprennent notamment 8 véhicules acquis dans le cadre des projets, 42 micro-ordinateurs dont 16 pentium, une vingtaine d'imprimantes et quatre photocopieurs.

Le budget de l'exercice 1998/99 s'élève à cent cinquante millions cinq cent trente deux mille (150 532 000) francs CFA dont un tiers pour le fonctionnement (non compris les salaires du personnel) et cent millions (100 000 000) F.CFA pour les différentes opérations de collecte statistique. Outre ce budget, la DSCN reçoit un appui de la Coopération française dans le cadre du Programme d'appui aux administrations financières et économiques (PAAFIE). Cet appui se traduit essentiellement par des dotations en équipement informatique et de reprographie, et par la prise en charge de quelques publications. Les autres partenaires notamment le FNUAP, l'UNICEF et l'Union européenne apportent des concours ad hoc.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principaux travaux statistiques régulièrement programmés portent sur les relevés de prix, l'enquête conjoncturelle, les enquêtes industrielles et l'enquête comptabilité nationale. Les grandes opérations d'enquête se font en fonction des possibilités de mobilisation des financements.

Les études réalisées par la DSCN relèvent soit des analyses des résultats d'enquête, soit des propositions de méthodologie.

La DSCN publie chaque année l'Annuaire statistique national, le Cameroun en chiffres, la Note annuelle de statistique, les comptes nationaux ainsi que des publications infra-annuelles : le Bulletin de statistiques mensuelles, la Note trimestrielle de conjoncture, les Notes trimestrielle et mensuelle sur l'évolution des prix à la consommation et l'Etude économique et financière des entreprises.

**DIVISION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

La DSEE EN BREF

Dénomination :	Division des Statistiques et des Etudes Economiques
Statut et tutelle :	Administration centrale du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
Adresse postale :	B.P. 696 Bangui, République Centrafricaine
Téléphone :	(236) 6145 74 / 61 72 69
Télécopie :	(236) 61 73 87
Adresse électronique :	Néant
Horaires de travail :	7 h 30 à 15 h 30, du lundi au vendredi
Antennes régionales :	Néant
Effectif :	65 dont 4 ISE, 8 démographes, 10 ITS et 13 autres cadres de catégorie A

Noms des principaux responsables

Dieudonné PADOUNDJYADJOUA XXX	Chargé de Mission Expert national, Cellule des Méthodes et des Normes
Samuel GBAZA	Expert national, Cellule de la Synthèse Economique
François GUERENGA	Expert national, Cellule des Statistiques Economiques
Raphaël BOUE	Expert national, Cellule des Statistiques Démographiques et Sociales

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Créée au début des années 60, la Division des Statistiques, a pour mission de collecter, d'analyser et de publier toutes les informations à caractère économique, social et démographique nécessaires à l'élaboration et au suivi de la politique du Gouvernement.

A ce titre, elle procède à la collecte d'informations statistiques, notamment par des enquêtes, et à la publication régulière des principales séries statistiques. Elle est chargée aussi de la coordination de l'activité statistique des administrations publiques et des organismes privés d'intérêt national. Enfin, elle veille à l'harmonisation des normes et des nomenclatures statistiques nationales avec celles des organismes régionaux et internationaux.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE) est placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

Elle est organisée en cellules (voir encadré). Chacune d'elle, placée sous la responsabilité d'un Expert national, comprend un certain nombre de services ; chaque service est dirigé par un Chargé d'études. Enfin, un Bureau Central du Recensement, rattaché à la Division et chargé d'organiser des enquêtes ponctuelles et le recensement général de la population pour le compte du Gouvernement et/ou de certains organismes, complète l'organigramme de la DSEE.

C. MOYENS

La DSEE emploie un effectif total de 65 personnes dont 4 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 8

démographes, 10 ingénieurs de travaux statistiques (ITS) et 13 autres cadres de catégorie A.

Pour son fonctionnement, elle dispose de 27 micro-ordinateurs et de 15 imprimantes en bon état de marche, de 4 photocopieurs, de 12 véhicules et d'une dizaine de mobylettes.

Pour l'exercice 1999, son budget total s'élève à cent cinq millions six cent mille (105 600 000) F.CFA (non compris le financement du recensement général de la population) dont huit millions six cent mille (8 600 000) F.CFA pour le fonctionnement (non compris les salaires du personnel).

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

La DSEE mène de nombreux travaux statistiques. Ces travaux font l'objet de plusieurs publications annuelles (Annuaire statistique, Résultats de l'Enquête auprès des entreprises industrielles et commerciales, les Comptes de la Nation, le Commerce extérieur de la République Centrafricaine, Bilan annuel des prix à la consommation, les indicateurs sociaux) ou infra-annuelles (Bulletin trimestriel des statistiques).

La DSEE publie régulièrement les résultats des enquêtes socio-économiques et démographiques qu'elle réal

